

Appel à communication
Journée d'étude "Résilience et territoires"
Université de Poitiers
(RURALITES)

Les doctorant.es du laboratoire RURALITES (Université de Poitiers) invitent les jeunes chercheuses et chercheurs de multiples disciplines de sciences humaines et sociales à partager leurs travaux sur le thème "**Résilience et territoires**". L'objectif de cette journée est d'interroger les moyens déployés par les territoires qui s'engagent dans une démarche de résilience.

La notion de territoires est polysémique. Elle fait référence à un espace construit par des dimensions identitaires, matérielles et organisationnelles (Laganier et al., 2002). Il est le fruit d'un construit social permanent et dynamique (Di Méo, 1999). Alors que diverses crises (économiques, sanitaires, géopolitiques, climatiques, sécuritaires, etc.) se succèdent, les territoires en subissent directement les conséquences. Ils peuvent alors chercher à gagner en résilience. Appliquée aux territoires, la notion de résilience peut s'appréhender de différentes manières (Hamdouch et al, 2012). Elle fait notamment référence à la capacité d'un territoire à anticiper les risques, atténuer les effets d'un choc et rebondir, grâce à des processus d'apprentissage collectif, d'innovation et d'adaptation qui le font évoluer vers un nouvel état en équilibre dynamique (Villar et David, 2014 ; Lebert, 2019).

Les possibilités sont multiples. Il existe autant de formes de résiliences et de crises que de territoires, chaque forme de résilience pouvant prévaloir dans un contexte de crise en tenant compte des spécificités territoriales. Pour cette journée, nous proposons d'aborder la résilience des territoires au travers de trois axes transversaux et complémentaires : la construction de nouvelles formes d'organisation et de gouvernance des territoires, la relocalisation des activités et la (ré)appropriation des territoires et enfin la contribution des technologies de l'information et de la communication.

Axe 1 : Nouvelles formes d'organisation et de gouvernance

Le premier axe propose une réflexion autour de la résilience territoriale en lien avec les nouveaux modes de gouvernance et d'organisation. Eu égard aux divers chocs et contraintes qu'ils subissent, les territoires sont amenés à s'adapter en permanence, et les réponses traditionnelles apparaissent de moins en moins efficaces pour y parvenir (Alford et Head, 2017). Une transformation des processus de production, de coordination et d'innovation entre acteurs doit s'opérer pour permettre aux territoires de gagner en résilience (Lebert, 2019). La capacité des territoires à rebondir à la suite d'un traumatisme dépend en grande partie de celle des acteurs à reconfigurer le pilotage de l'action publique à travers l'émergence de nouveaux modes d'intervention, de nouveaux lieux de concertation, de nouvelles techniques d'action et de participation à la prise de décisions (Torre, 2018).

Dans ce cadre, la gouvernance devient un “*outil au service de la résilience*” et se traduit sous de nouvelles formes multi-niveaux et multi-acteurs permettant une approche systémique et une mobilisation de divers moyens et compétences (Reghezza-Zitt et Jon, 2019). Cette notion de résilience ne peut s’appréhender indépendamment de la gouvernance territoriale (Hamdouch et al, 2012). Le passage d’une gouvernance centralisée et hiérarchisée à une gouvernance plus transversale, collaborative et partagée par les acteurs d’un territoire doit permettre une approche des risques et une mise en œuvre des solutions tenant compte des atouts, potentiels et contraintes des territoires. Des processus d’innovation sociale, territoriale et organisationnelle ont ainsi vu le jour depuis quelques décennies. Les clusters et grappes d’entreprises en sont un exemple, en tant que nouvelles formes d’organisation et de collaboration entre divers acteurs (élus, entreprises, scientifiques) permettant la mise en commun de diverses compétences et de connaissances et favorisant l’innovation. L’émergence de démarches ascendantes (*bottom-up*) favorise la prise d’initiatives par les acteurs locaux en réponse à des problématiques locales communes. Citons également comme moyen d’augmenter la capacité de résilience d’un territoire une diminution de sa dépendance aux énergies fossiles (rénovation thermique des bâtiments, généralisation des circuits courts, production d’énergies renouvelables, mobilité douce, etc.) (Verdin, 2021)

En quête de transversalité de l’action publique, ces nouvelles formes d’organisation et de gouvernance permettraient de mieux intégrer la complexité des enjeux territoriaux en tenant compte des spécificités locales tout en permettant aux acteurs locaux de mieux anticiper et réagir face aux risques dans un processus d’innovation et d’apprentissage collectif.

Comment les acteurs du territoire s’organisent pour faire face aux situations de crise (pré-per-post crise)? Quels modes de gouvernance se font jour pour répondre à ces enjeux ? Comment l’appropriation des risques et des crises par les acteurs locaux permet aux territoires de devenir résilients ?

Axe 2 : Relocalisation des activités et (ré)appropriation des territoires

Le deuxième axe propose une approche de la résilience pouvant être spatialement appréhendée *via* des actions sur les territoires et leur planification. Dans ce cadre, la relocalisation des activités du territoire et son aménagement peuvent remodeler les espaces de vie et permettre aux sociétés de gagner en résilience.

Alors que les sociétés industrielles se dirigent vers de futures crises énergétiques et que la quantité d’énergie disponible conditionne la croissance économique des territoires, la relocalisation des activités se présente comme une des actions possibles et vise à répondre de manière spécifique et adaptée aux besoins essentiels des populations à proximité de leur milieu de vie.

De même, relocaliser l'agriculture doit permettre l'accès à un agrosystème plus durable en termes écologiques, économiques et sociaux : moins de distance, moins d'intermédiaire, plus de liens entre le producteur et le consommateur et moins de processus industriels, afin de développer une agriculture de proximité et l'autonomie alimentaire du territoire (Lamine, 2015 ; Verdin, 2021).

Enfin, la relocalisation des activités économiques a pour but de satisfaire les besoins locaux en produisant les biens de première nécessité (Verdin, 2021). Diversifier et multiplier les structures économiques et sociales peut être une stratégie porteuse de résilience pour les territoires puisque *“l'apparente redondance des différentes formes de structures spatiales et d'activités fonctionnelles dans une région crée un tampon de sécurité contre les crises”* (Sagan et Masik, 2014).

Un remodelage efficient des territoires peut également se manifester par une planification et un aménagement des espaces visant une meilleure résilience et une réflexion sur le long terme. L'un des exemples les plus connus reste celui des trames vertes et bleues, outils d'urbanisme ayant pour but de créer et de restaurer les continuités écologiques dans le paysage. Elles sont considérées comme des *“solutions fondées sur la nature”*, solutions définies par l'UICN comme des *“actions qui s'appuient sur les écosystèmes pour relever les défis que posent les changements globaux à nos sociétés”* (UICN, 2009), et comme pourvoyeuses de services écosystémiques répondant aux enjeux spécifiques à chaque territoire, que ce soit en milieu rural ou urbain (lutte contre les îlots de chaleurs, régulation des inondations, etc.) (Voghera et Giudice, 2019). Autre manifestation de ce désir de tendre vers des territoires plus résilients, l'urbanisme durable amène à penser le territoire par rapport à une réhabilitation de la nature ou la réintégration de cette dernière dans l'aménagement urbain.

Dès lors, comment les acteurs agencent-ils leur territoire pour le faire gagner en résilience, que ce soit au niveau de l'implantation de leurs activités ou de l'attention portée aux écosystèmes qui traversent le territoire ? Comment font-ils pour anticiper ou répondre aux crises par une réorganisation spatiale de leur territoire ? Comment les territoires s'emparent de nouvelles stratégies de planification et d'aménagement en fonction de leurs particularités propres ?

Axe 3 : Résilience, inégalités et société de l'information

Le troisième et dernier axe de cet appel à communication renouvelle la notion de résilience telle que décrite par la littérature en sciences du management, qui la définit comme la capacité d'une organisation et des acteurs à construire un environnement digital robuste pour anticiper, absorber et répondre à des événements imprévus. A l'instar de la crise du Covid-19, où leur utilisation a fait naître une résilience collective, nous interrogeons la place des Technologies de l'information et de la Communication (TIC) comme voie au développement d'une démarche proactive de résilience digitale. L'on peut citer en exemple le

conflit Ukrainien où les TIC constituent un élément relativement inédit, et favorisent de nombreuses initiatives catalysant la solidarité. Le cas de la plateforme EU4UA, permettant aux réfugiés ukrainiens d'entrer en contact avec des familles européennes prêtes à les accueillir, en est une illustration.

Plus généralement, l'utilisation massive et déterminante des TIC pour l'organisation et le fonctionnement des sociétés et leur ancrage dans les modes de vie traduisent bien l'état des sociétés contemporaines comme étant des sociétés de l'information. Ainsi, reprenant les fondements sur lesquels reposent le concept à l'origine, Gorge (2008) définit la société de l'information telle « *une société caractérisée par l'information, la communication, le savoir, la connaissance ainsi que peut être et surtout, par les dispositifs susceptibles de les véhiculer* ». La création, le traitement et la transmission de l'information y deviennent les principales sources de pouvoir et de productivité (Castells, cité dans Accart; 2008). Bell (1976) caractérise la société de l'information par la circulation de l'information à tous les niveaux, d'où le rôle central accordé aux TIC.

Les TIC peuvent jouer un rôle clé dans les processus de résilience, à travers la transmission et la communication de l'information. L'accès rapide à l'information et la mise en place de réseaux d'information d'urgence fondent la première étape de tout processus de résilience et de reconstruction suite à une crise (Agnès, Farges, Dogan, Illien, Lauer, 2022). Ainsi, les TIC peuvent, en pratique, être utilisées pour élaborer et mener des actions d'adaptation axées sur les menaces liées au changement climatique, lesquels chocs pèsent sur les communautés rurales agricoles, (inondations, sécheresses, tempêtes, etc.) et les femmes des Suds en particulier (Hospina et Heeks, 2012).

Toutefois, les difficultés vécues dans certains contextes marqués par des déficits extrêmes nous invitent à interroger la capacité de résilience de certains territoires susceptibles d'être laissés pour compte. En effet, tandis que certains chercheurs comme Kiyindou (2010) pointent le déficit du dispositif d'information ou le milieu de vie comme source de ces difficultés, d'autres peuvent légitimement prétexter que cette fracture technologique soit le reflet d'inégalités préexistantes, privilégiant ainsi l'acception des « *sociétés de l'information, à la société de l'information* ». Autrement dit, cette analyse appelle à considérer la fracture numérique comme reflet de fractures sociales et économiques qui séparent les pays du monde. De ce fait, la fracture numérique résulte de différences politiques et économiques préexistantes, de disparités de pouvoir et de redistribution de ressources.

À l'aune de tous ces constats, nous nous demandons, en quoi les politiques publiques, de télécommunication notamment, se saisissent-elles de ces questions d'inégalités ? Quelle est la nature des technologies intervenant dans les processus de résilience ? Dans quel contexte de choc ou de crise ces technologies sont-elles employées ? Comment les territoires au nord comme au sud s'approprient-ils les TIC dans un contexte de crise, quels sont les déterminants d'adoption/non adoption de ces technologies de l'information et de la communication ?

Conditions de soumission

Les personnes qui souhaitent soumettre une proposition de communication sont invitées à envoyer un texte de 500 mots (bibliographie non comprise). Ce texte doit présenter une courte présentation, un plan détaillé de la communication, l'approche méthodologique, les résultats visés et une bibliographie.

Les résumés sont attendus avant le vendredi 9 septembre 2022

Inscription et informations

<https://rester.sciencesconf.org/>

Date

Le vendredi 25 novembre 2022

Lieu

M.S.H.S. Poitiers – Bâtiment A5

5, rue Théodore Lefebvre

86000 Poitiers

Mots clés

résilience, territoires, gouvernance, relocalisation, technologies de l'information et de la communication.

Bibliographie

Alford, John, et Brian W Head. 2017. « Wicked and less wicked problems: a typology and a contingency framework ». *Policy and Society* 36 (3): 397–413. <https://doi.org/10.1080/14494035.2017.1361634>.

Di Méo, G., 1999. Géographies tranquilles du quotidien. Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales. *cgq* 43, 75–93. <https://doi.org/10.7202/022788ar>

George, Éric. 2008. « En finir avec la « société de l'information » ? » *Tic & société*, no Vol. 2, n° 2 (décembre). <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.497>.

Hamdouch, Abdelilah, Marc-Hubert Depret, et Corinne Tanguy. 2012. Mondialisation et résilience des territoires: trajectoires, dynamiques d'acteurs et expériences. Géographie contemporaine. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Kiyindou, Alain. 2010. « La Lutte Contre La Pauvreté et/Ou Pratique Des TIC ». Communication & Langages 2010 (163): 121. <https://doi.org/10.4074/S0336150010011105>.

Laganier, Richard, Bruno Villalba, et Bertrand Zuideau. 2002. « Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire ». Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie, no Dossier 1 (septembre). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.774>.

Lamine, Claire. 2015. « Sustainability and Resilience in Agrifood Systems: Reconnecting Agriculture, Food and the Environment: Sustainability and Resilience in Agrifood Systems ». Sociologia Ruralis 55 (1): 41 61. <https://doi.org/10.1111/soru.12061>.

Lebert, Didier. 2019. « La résilience des territoires dans la production de connaissances technologiques ». Revue d'Economie Regionale Urbaine, no 5: 1007 30.

Ospina, Angelica Valeria, et Richard Heeks. 2012. « TIC et réponses au changement climatique dans les communautés rurales agricoles ». Centre for Development Informatics. University of Manchester, Royaume-Uni.

Quenault B. Retour critique sur la mobilisation du concept de résilience en lien avec l'adaptation des systèmes urbains au changement climatique. EchoGéo [Internet]. 10 juin 2013 [cité 8 juin 2022];(24). Disponible sur: <https://journals.openedition.org/echogeo/13403>

Reghezza-Zitt, Magali, et Ihnji Jon. 2019. « Gestion des risques et des crises, entre gouvernance de la sécurité et gouvernance territoriale. Ce que la résilience change (ou pas) en Île-de-France ». L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique, no 36 (juin). <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.5463>.

Sagan, Iwona, et Grzegorz Masik. 2014. « Economic resilience. The Case Study of Pomorskie Region ». Raumforschung und Raumordnung 72 (2): 153 64. <https://doi.org/10.1007/s13147-013-0266-3>.

Torre, André. 2018. « Les moteurs du développement territorial ». Revue d'Economie Regionale Urbaine, no 4 (novembre): 711 36.

Verdin, Maxime. 2021. « Bâtir la résilience sur une vision partagée du territoire ». DARD/DARD 5 (1): 76 85.

Villar C., David M., 2014. La résilience, un outil pour les territoires. Communication au séminaire IT-GO Rosko Vers une intelligence durable des territoires : les échelles de la résilience, 22-23 mai, Roscoff.

www.cerema.fr/system/files/documents/2017/10/VILLAR_DAVID_article_completV4_cle7315c6.pdf

Voghera, Angioletta, et Benedetta Giudice. 2019. « Evaluating and Planning Green Infrastructure: A Strategic Perspective for Sustainability and Resilience ». Sustainability 11 (10): 2726. <https://doi.org/10.3390/su11102726>.

Comité d'organisation

Doctorants :

- GOMIS César ;
- KEITA Mohamed Lamine ;
- MESSAN Afi Zita ;
- POUCINEAU Valentin ;
- ROYER Hélène ;
- TSARAHASINIONY RADANIEL Mammy.

Comité scientifique

Professeurs des Universités :

- KAMDEM Pierre
- ROYOUX Dominique
- YENGUE Jean-Louis

Doctorants :

- GOMIS César ;
- KEITA Mohamed Lamine ;
- MESSAN Afi Zita ;
- POUCINEAU Valentin ;
- ROYER Hélène ;
- TSARAHASINIONY RADANIEL Mammy.